



Christian Magne

Représentant des
salariés actionnaires
PS et PNC

N°44, janvier 2014

> Fiction ou prémonition ?

- Et si Emirates parvenait à décoller d'Europe vers l'ensemble des continents ? - Pure fiction ! - Sauf si on considère que son nouveau vol Milan/New York est le premier fil de cette toile...
- Et si Emirates passait un accord avec easyJet pour alimenter ses vols LC touchant l'Europe ? - Invraisemblable ! - Sauf si on considère que l'entente qui permet d'utiliser les miles gratuits du premier chez le second est la première pierre d'une construction plus solide.
- Et si Emirates concluait un partenariat avec Lufthansa ? - Encore plus absurde ! - Sauf si on considère que l'un des vice-présidents d'Emirates n'est autre qu'un ancien directeur de Lufthansa et qu'il prépare (peut-être) le terrain.
- Et si Ryanair débarquait à Roissy pour s'attaquer à la clientèle affaires ? - C'est pas demain la veille ! - Sauf si on considère que les premiers pas de Ryanair sur l'aéroport principal de Bruxelles, en février, démontrent sa volonté de conquête.
- Et si Ryanair développait des vols long-courriers entre des métropoles européennes et américaines ? Pas si irréaliste, puisque son PDG, Michael O'Leary, rêve déjà d'une centaine de liaisons intercontinentales.

*Du 11 au 27 janvier
17h00, votez pour
choisir votre
administrateur
Air France-KLM*

On peut me répondre que j'ai trop d'imagination. Il n'empêche, j'essaie de projeter un monde du transport aérien profondément bouleversé par quelque carte maîtresse d'un concurrent. Entre autres, celle qui assècherait notre réseau moyen-courrier, l'une des sources majeures de nos vols internationaux.

Aujourd'hui, chacun ou presque prend l'avion comme le bus à des tarifs qui n'ont rien à voir avec ceux d'hier. Les « nouveaux entrants » irlandais, asiatiques ou moyen-orientaux ont tiré vers le bas les salaires et conditions d'emploi des salariés de l'aérien. D'où peut venir la force du renouvellement ?

On ne progressera dans le secteur de l'aérien où nous savons être excellents, que si à chaque niveau, salariés et leurs représentants, dirigeants et pouvoirs publics, on accepte de regarder les réalités en face. C'est entre nous qu'il faudra trouver l'essentiel des solutions, des adaptations, des bonnes stratégies et alliances pour garder notre place dans le ciel.

> Résultats économiques

Les résultats du troisième trimestre 2013 ont confirmé les tendances des précédents : **Air France sort de la crise, mais plus lentement que KLM.** Le plan **Transform produit des effets positifs** sur les comptes du groupe **mais ils sont encore insuffisants.** Une analyse fine fait apparaître qu'Air France n'atteint pas les niveaux de recettes espérés, tandis que KLM y parvient. **Nos résultats s'améliorent moins rapidement que prévu.** De ce fait, **de nouvelles réductions de coûts, annoncées en octobre dernier, sont devenues indispensables.**

Ce constat a conduit à l'élaboration d'un **budget 2014 rigoureux** et plus prudent dans ses perspectives de recettes.

Les résultats du quatrième trimestre de l'année 2013 ne seront connus que le 20 février, mais **on peut espérer un résultat d'exploitation enfin positif pour l'ensemble d'Air France-KLM (le groupe Air France, sans KLM, restera déficitaire en 2013).**

Le résultat net d'Air France-KLM restera négatif en 2013, alourdi, entre autres, par le financement des restructurations d'Air France.

L'année 2014 enregistrera de nouvelles réductions de coûts ou accroissements de recettes dus au plan Transform. Sans aléa majeur ou offensive accrue de la concurrence et sous condition d'un prix stable du carburant, nos résultats devraient poursuivre leur amélioration. Le pic de remboursement de dettes qui aura lieu en 2014, devrait être absorbé sans trop « tirer la langue ». Mais la situation de notre trésorerie et la gestion de notre dette restent des sujets de préoccupation.



> Défendre l'aérien

Pour défendre les intérêts d'Air France-KLM et du transport aérien français :

- Les administrateurs salariés AF et AF-KLM ont adressé une lettre ouverte au premier ministre pour demander des mesures de soutien au transport aérien,
- J'ai suscité le lancement d'une pétition : « *L'avenir d'Air France nous préoccupe... et vous ?* »,
- J'ai exposé les difficultés du transport aérien français dans un groupe d'étude du Conseil Supérieur de l'Aviation Civile,
- J'ai interpellé des administrateurs d'ADP pour une meilleure prise en compte des intérêts des compagnies aériennes,
- Et j'ai, bien sûr, défendu vos intérêts lors de chaque conseil d'administration.

> Élections

Je me présente à vos suffrages, avec François Robardet, pour un nouveau mandat.

Le mandat des deux Administrateurs Représentant les Salariés Actionnaires (ARSA) d'Air France-KLM arrive à son terme à l'Assemblée Générale (AG) du 20 mai 2014. La direction d'Air France a lancé le processus devant conduire à la sélection des deux candidats (un pour le poste dévolu aux pilotes actionnaires, plus le mien, pour les autres salariés actionnaires) choisis par les salariés actionnaires en vue de les faire désigner, en mai, lors de l'Assemblée Générale.

Qui vote ? Depuis ma nomination et celle de Bernard Pédamon (pour les PNT actionnaires) en 2010, le contexte a évolué : Parmi les actions AF-KLM possédées par les salariés, en dehors de celles détenues dans des fonds, plus aucune n'est « incessible ». La conséquence est que, légalement, ces actions ne pourront être prises en compte dans le pro-

cessus de sélection interne du candidat. C'est dommage pour les salariés qui disposent de nombreuses actions AF-KLM en dehors de FCPE. J'ai fait vérifier ce point de droit : La loi n'offre aucune souplesse en la matière.

Seuls les salariés (ou anciens salariés) actionnaires **disposant** d'actions AF-KLM sous forme **de parts de fonds** (fonds Aéroaction-Pélican, Majoraction, Concorde) **pourront voter**.

En revanche, **lors de l'Assemblée Générale des actionnaires de mai 2014**, qui devra confirmer la sélection faite par les salariés actionnaires, chaque salarié (ou ancien salarié) actionnaire pourra voter les résolutions correspondantes avec la totalité de ses actions AF-KLM (parts de FCPE, nominatif pur, etc.)

> L'évolution de l'action Air France-KLM

Au 31 décembre 2013, le cours de l'action était de 7,586 €, soit une progression de 8,4% sur l'année. Lors de son introduction en bourse, en 1999, l'action Air France valait 14 €. Son cours aura connu une grande volatilité, avec un cours, au plus haut, de 40 € en

| Nous votons dès le 11 janvier !

Vote exclusif par Internet.

Les codes de connexion et la procédure de vote ont été adressés au domicile des 40 000 salariés (et anciens salariés) actionnaires qui détiennent un peu plus de 7% du capital sous forme de parts de fonds (Majoractions, Aéroactions, Pélican, Concorde).

Si vous n'avez rien reçu au 7 janvier 2014, rendez vous sur le site de vote...

www.jevoteenligne.com/afkl-arsa

... pour demander le renvoi du matériel de vote.

Vous pouvez voter du samedi 11 janvier 2014 à 0h00 au lundi 27 janvier 2014 à 17h00.

Si nécessaire un 2^{ème} tour suivra.

Si vous n'avez pas Internet chez vous, pensez à garder vos codes sur vous, vous pourrez voter sur un poste de travail d'Air France, par le biais du site interne Intralignes ou d'iPN.

Les professions de foi des 3 candidats sont visibles sur le site de vote.

Vous pouvez me renouveler votre confiance

2007, soit trois ans après la fusion AF/KLM, et un plus bas cours de 3 €, en juin 2012.

Pour les actionnaires salariés, grâce à l'abonnement apporté par l'entreprise et aux actions

| Évolution de l'action Air France-KLM en 2013



gratuites cédées par l'État, certaines formules d'achat ont généré un prix « de revient », pour le salarié, à peine supérieur à 4 € (ORS 1999 et 2005). Au cours actuel proche de 8 €, le salarié actionnaire est donc gagnant, dans la plupart des cas.

D'autres souscriptions ont eu lieu à des cours supérieurs à 20 € (en 2006 et 2007), L'abondement dégressif versé alors par l'entreprise ne suffit pas, au cours actuel, à rendre ces investissements avantageux.

Et en 2014 ? Si les résultats trimestriels d'Air France-KLM atteignent les prévisions, alors nos actions intéresseront à nouveau les investisseurs, ce qui fera monter leur cours. Mais un décalage entre nos prévisions et nos résultats risque d'avoir l'effet contraire.

| Une association de salariés actionnaires AF-KLM crédible ?

Deux associations de salariés actionnaires ont déjà vu le jour par le passé. Faute de service rendu adapté ou d'un nombre d'adhérents suffisants, elles se sont désagrégées. Par cette absence, AF-KLM se distingue des autres grandes entreprises pratiquant l'actionnariat salarié.

Mes activités ne me permettent pas de trouver le temps d'animer une association, mais je soutiens l'idée, pour autant qu'elle rende service à tous les adhérents, y compris les salariés vivant à l'étranger.

J'observe les initiatives prises et suis disposé à soutenir celles qui aboutiront à un véritable service rendu aux salariés actionnaires.

Dans cet esprit de cohérence et d'entraide, toutes les bonnes volontés sont les bienvenues.

> Je suis à votre disposition

Vous pouvez me contacter par email : chmagne@navigation.com ou chmagne@airfrance.fr, ou par téléphone : 06 87 21 17 89 (vous pouvez y laisser un message et votre contact)

> Lettre de l'administrateur Air France-KLM : Inscrivez-vous

Chaque lundi, je rassemble des articles de presse qui se font l'écho des **informations sur notre groupe**, son environnement concurrentiel et les **évolutions de l'action AF-KLM**. Je donne dans de brefs commentaires un éclairage à ces dépêches de la semaine.

9300 salariés reçoivent cette revue de presse commentée. Vous souhaitez la lire ?

Envoyez-moi votre adresse email à : chmagne@navigation.com

D'autres infos sur www.navigation.com

Je souhaite à chaque salarié actionnaire du groupe Air France-KLM une année 2014 répondant à ses espérances.

| Christian Magne

Administrateur Représentant les Salariés Actionnaires PS/PNC,

Élu avec le soutien de : CFDT, ACAI, Action'Air, élus Union&Expérience

remplaçant : François Robardet

